

Conseil municipal du 02/08/2024

Le 2 août 2024, le conseil municipal de SAVY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie sous la présidence de M Yannick HUMAIN, Maire.

Sont présents : ALONSO Julie, ANCELLIN Vincent, AUGUSTE Loïc, HUMAIN Yannick, TIRMARCHE Aurélie, HUTTIN Pierre, DUVAL Albert, HERMANT Philippe, RICHARD Jean-Jacques.

Absentes excusées : BONNEAU Céline (procuration à HUTTIN Pierre), SALIGOT Thérèse (procuration à HUMAIN Yannick), HICTER Jacques, HECQ Nicolas, COULANGE Enguerran.

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie.

Le Maire ouvre la séance à 20H30.

LE CONSEIL DECIDE :

- De modifier l'ordre du jour
- D'approuver le procès-verbal du 31/05/2024
- De créer une régie unique commune (salle polyvalente/restauration scolaire et périscolaire) afin de faciliter les paiements
- De nommer Mme HAVRET Maryse régisseur, Mme BEVIERE Virginie et Mme VARLET Sabine régisseurs suppléantes
- De dissoudre la régie restauration scolaire/périscolaire et de la Salle polyvalente
- De modifier le règlement de location de la salle polyvalente « Claudine BARDIAUX » et de l'espace intergénérationnel.
- De modifier les tarifs de location de la salle polyvalente « Claudine BARDIAUX » concernant les locations en semaine ou l'ajout d'une journée supplémentaire à la location du week-end.
- D'annuler une facture « eau » pour un usager à la suite d'une erreur de double facturation.
- De renouveler d'un an le contrat de l'agent d'entretien.
- D'approuver la modification budgétaire concernant le service de l'eau.
- De renouveler la convention avec le centre de gestion.
- D'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur l'année 2023
- D'approuver le rapport de défense extérieure contre l'incendie 2023

LE MAIRE INFORME :

- Qu'une subvention APV de 7374.50 € nous est accordée par le département pour les travaux rue Maire d'un montant de 49950 € HT et une subvention API de 2968.83 € pour la réfection du plafond de l'école d'un montant de 9896.10 € HT.
- Du changement de l'alarme incendie de la salle polyvalente « Claudine BARDIAUX », médiathèque et de l'espace intergénérationnel pour un montant 4332.00€ TTC.
- Que plusieurs riverains se plaignent du problème de vitesse dans la commune.
- Du changement des luminaires rue de la corderie et rue de la gare le 02/08/2024.

Le maire
HUMAIN Yannick

Le Secrétaire
TIRMARCHE Aurélie



Mairie de Savy
Aisne

Mairie de Savy
22300 Aisne